



Convention de partenariat tripartite entre le Musée du Papier, la Human Academy et Jean-Francis Dupoirier

Entre les soussignés :

La Ville d'Angoulême, pour le compte du Musée du Papier, représentée par son Maire en exercice, Monsieur Xavier BONNEFONT, habilité par la délibération n° 10-91 à l'occasion du Conseil Municipal du 9 novembre 2015

d'une part,

La Human Academy, dont le siège se situe au 121 rue de Bordeaux, 16000 Angoulême, représentée par sa Présidente, Madame Sachie MAWATARI

d'autre part,

et de M. Jean-Francis Dupoirier, origamiste bénévole.

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

En 2012, le Musée du Papier a accueilli une grande exposition consacrée à l'origami autour d'un artiste français, aujourd'hui décédé, Éric Joisel. Cette exposition a permis de démocratiser l'origami auprès du grand public à tel point que les médias nationaux se sont saisis du sujet. En 2014, la famille de l'artiste a fait don, à la Ville d'Angoulême d'une œuvre majeure réalisée par Éric Joisel. Ce don a été approuvé par la commission scientifique inter-régionale, validant l'entrée dans les collections des Musées de France de la première œuvre d'origami.

Depuis 2010, le Musée du Papier propose à ses visiteurs des séances d'initiation à l'origami. Cet art ancestral japonais est enseigné par M. Jean-Francis Dupoirier qui intervient dans nos murs en qualité de bénévole. Sa maîtrise des techniques de pliage font de lui une référence en matière d'origami sur le territoire charentais.

La Human Academy, « *l'école japonaise de manga, dessin animé, jeux vidéo* » installée à Angoulême depuis septembre 2015, assure une formation universitaire de mangaka aux étudiants inscrits dans ce cursus. Elle y propose des cours d'animation, de dessin, de japonais, des conférences en anglais animées par des mangakas confirmés, et même un voyage au Japon en début de deuxième année. Pour permettre à ses étudiants d'ouvrir leur esprit créatif aux autres pratiques artistiques, la Human Academy organise des séances de workshops une fois par semaine.

Dans ce cadre, le Musée du Papier par l'intermédiaire de son origamiste bénévole, Jean-Francis Dupoirier, propose à la Human Academy son expertise pour dispenser des cours d'origami sur ces séances de workshops.

Article 1 - Objet

La présente convention a pour objet de définir les modalités selon lesquelles les cours d'origami seront dispensés bénévolement par Jean-Francis Dupoirier aux étudiants de la Human Academy, au sein du Musée du Papier.

Article 2 – Périodicité des cours

Les cours d'origami seront programmés un jeudi par mois à partir de novembre 2015 jusqu'à juin 2016. Ils se dérouleront de 14h à 17h30, dans la salle de médiation du Musée du Papier. Voici les dates retenues pour les cours :

- jeudi 5 novembre
- jeudi 26 novembre
- jeudi 7 janvier
- jeudi 4 février
- jeudi 3 mars
- jeudi 28 avril
- jeudi 2 juin

Les dates peuvent être modulables en fonction de l'actualité du Musée du Papier de la Human Academy ou d'impossibilité pour Jean-Francis Dupoirier d'assurer son enseignement et ce sous couvert d'un accord mutuel.

Article 3 – Accueil au sein des locaux du Musée

Le Musée du Papier s'engage à accueillir gratuitement au sein de la salle de médiation de l'établissement, et ce, dans la limite de 20 étudiants. Il est demandé aux utilisateurs de remettre la salle dans l'état initial qu'ils l'auront trouvé à leur arrivée.

Article 4 - Contenu pédagogique des enseignements

La formation aura pour objectif de présenter les différents aspects : historique, culturel et technique de l'origami, conjointement à la pratique des différentes méthodes utilisées dans cette activité. Ceci afin de familiariser les étudiants à l'évolution de ce volet de la culture du Japon, depuis l'origine jusqu'à nos jours.

Les principaux modèles traditionnels emblématiques de la vie sociale et religieuse du Japon à l'origine du développement de l'origami seront étudiés et réalisés en même temps que l'apprentissage des codes permettant la lecture et la réalisation des diagrammes utilisés dans la transmission des différentes étapes d'un pliage.

Des modèles contemporains seront réalisés utilisant à l'occasion :

- différents modes de pliages dont les pliages modulaires, les pliages courbes (*et éventuellement réalisation d'une tessellation*)
- différents procédés : wet-folding, box-pleating, froissage
- différents papiers : papier de soie ou vitrail, papier kraft, papier éléphant, papier sandwich . . .

Enfin une large part sera accordée aux suggestions et aux initiatives des étudiants pour la réalisation desquelles des conseils seront donnés.

Article 5 – Enseignement bénévole

Jean-Francis Dupoirier s'engage à mener ses enseignements bénévolement durant toute la durée de la convention.

Article 6 - Indemnisation

En contrepartie, la Human Academy s'engage à verser une indemnité de 500 € par an à Jean-Francis Dupoirier, pour que celui-ci puisse acheter le papier nécessaire au bon déroulement des enseignements. Le matériel complémentaire, si nécessaire, sera mis à disposition par le Musée du Papier.

Article 7 - Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une période allant du 1^{er} novembre 2015 au 30 juin 2016. Elle pourra être prolongée pour une année scolaire supplémentaire, après accord formel des trois parties.

Fait en trois exemplaires originaux,
Angoulême, le

Pour le Musée du Papier,

Pour la Human Academy,

Le Maire d'Angoulême **M. Xavier BONNEFONT**,

La présidente, **Mme Sachie MAWATARI**

M. Jean-Francis Dupoirier

Origamiste bénévole

